

Extract of site de la Ville de Meyzieu

<http://www.meyzieu.fr>

L'accueil familial

- Enfance Jeunesse - Petite enfance -

Ville de Meyzieu



Publication date: vendredi 15 mai 2009

Description:

Choisissez ce mode de garde si vous souhaitez faire garder vos enfants au domicile d'assistantes maternelles agréées, employées ou non par la ville.

Ville de Meyzieu

[#la_creche_familiale_municipale<-]

La crèche familiale municipale - Les Majomousses

[Voir les modalités d'inscription](#)

La crèche vous propose de faire garder vos enfants au domicile d'assistantes maternelles agréées et employées par la Ville. La structure est encadrée par une infirmière puéricultrice.

Les enfants participent régulièrement à des temps collectifs obligatoires organisés par une éducatrice de jeunes enfants dans les locaux de la crèche.

Horaires : du lundi au vendredi de 6h à 19h

Capacité d'accueil : 60 places.

Les repas et les couches sont fournis par l'assistante maternelle.

Coordonnées :

La crèche familiale

Le Marronnier

30 rue Louis Saulnier ([voir plan](#))

Tél. : 04 72 45 20 63

Email : creche.familiale@meyzieu.fr

Les Relais Assistants Maternels (RAM)

Les RAM sont des lieux municipaux d'information, d'orientation et d'accueil destinés d'une part aux parents à la recherche d'un mode de garde pour leurs enfants âgés de 2 mois 1/2 à 6 ans, et d'autre part aux assistants

maternels agréés ou candidats à l'agrément.

Les 3 responsables de relais employées par la Ville ont plusieurs missions :

- Faciliter la mise en relation sur la commune de l'offre et de la demande de garde d'enfants par les assistants maternels agréés.
- Apporter une aide administrative aux parents employeurs d'un assistant maternel indépendant agréé en référence avec la convention collective nationale, en les informant sur leurs droits en matière de prestations, et en les accompagnant dans l'élaboration et le suivi du contrat.
- Informer les assistants maternels agréés sur leur statut professionnel.
- Contribuer à la professionnalisation des assistants maternels en leur permettant d'échanger leurs expériences, de sortir de leur isolement par la participation à des temps collectifs, et de participer à des formations.
- Permettre à l'enfant de se socialiser en participant à son rythme aux activités d'éveil proposées au relais, ceci en toute sécurité et dans un environnement adapté. Ces temps collectifs sont organisés sur les secteurs Cassin, Gadelles et Mathiolan.

Les RAM proposent également des rencontres festives tout au long de l'année, des rencontres intergénérationnelles, et participent activement aux actions organisées par la ville (semaine du goût, prévention routière, accidents domestiques...).

Relais Assistants Maternels René Cassin

22, rue de Marseille

Tél. : 04 78 04 10 63

Email : ram.cassin@meyzieu.fr

Secteurs : René Cassin et Condorcet.

Permanences sur rendez-vous : les lundis de 13h à 17h, les mardis de 14h à 18h30 et les jeudis de 13h à 16h30.

Relais Assistants Maternels Germaine Tillion

104 bis rue Gambetta

Tél. : 04 72 46 05 51

Email : ram.tillion@meyzieu.fr

Secteurs : Prévert, Carreau, Grand large et Calabres

Permanences sur rendez-vous : les lundis de 13h à 15h, les mardis de 16h30 à 18h30 et les jeudis de 13h30 à 15h30.

Relais Assistants Maternels des Gadelles

10 rue des frères Goncourt

Tél. : 04 78 04 68 02

Email : ram.gadelles@meyzieu.fr

Secteurs : Pagnol et Ferry

Permanences sur rendez-vous : les lundis de 13h à 16h30 et les mardis de 13h30 à 19h30.

La Métropole

La Métropole de Lyon est responsable de l'agrément des assistants maternels qui gardent les enfants, sans limite d'âge, à leur domicile. Ils sont indépendants et employés directement par les parents.

Renseignements :

Maison de la Métropole

24 avenue Lucien Buisson ([voir plan](#))

Tél. : 04 72 45 06 20

Email : mdm.meyzieu@grandlyon.com

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h (fermé le mardi matin) et de 13h30 à 17h (fermeture à 16h30 le vendredi)

mon-enfant.fr

Retrouvez les coordonnées des structures et des assistants maternels ainsi que de nombreux autres services sur [

www.mon-enfant.fr ; <http://www.mon-enfant.fr>].

PS:

La crèche familiale et les RAM sont co-financés par la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône.